



RAPPORT ENVIRONNEMENT

JUIN 2024

Nombre de Permis émis - Juin 2024

- ▶ 15 permis - Abattage d'arbres
- ▶ 5 permis - Installations septiques
- ▶ 4 permis - Puits
- ▶ 2 permis - Ouvrage bande riveraine - littoral



Suivi du CCE du 5 juin 2024

▶ GRANDES LIGNES DE LA RENCONTRE:

1. Information sur la maladie de Lyme : capsule sur notre site internet 2024;

2. Retour sur les priorités du CCE 2023-2025

- ▶ Modifier la réglementation pour protéger les milieux écologiques sensibles; État de situation du plan de conservation des milieux naturels
- L'Institut des Territoires a été mandaté pour préparer un plan de conservation pour l'ensemble du territoire de SMDLM
- Il y aura une caractérisation des milieux naturels et des analyses multicritères pour déterminer le niveau d'intérêt pour la conservation des milieux naturels
- Monsieur Mathieu Madison, biologiste M. Env. de Caltha a été mandaté par la Ville pour faire la caractérisation biologique du territoire du Domaine Provençal. Les données biologiques seront utilisées par l'Institut des Territoires lors de l'élaboration du plan de conservation
- Examiner la possibilité d'utiliser un règlement de contrôle intérimaire (RCI) pour «geler» des portions de territoires intéressants pour la conservation en attendant l'adoption du plan de conservation. (M. Morin)

3. Mettre à jour les priorités du CCE

Modifier certaines priorités en fonctions de leur faisabilité

- Modifier la réglementation pour protéger les milieux écologiques sensibles
- Inspecter tout projet de construction par un expert identifié par la Ville et ensuite vérifier les impacts sur l'environnement et l'érosion du sol

Modifier certaines priorités pour élargir leur champ d'application

- Créer et maintenir un registre des bassins de rétention pour le territoire, pour leur entretien et la création de nouveaux

4. Varia

Suivi des actions de la Ville en lien avec les inspections des bandes riveraines pour l'été 2024

Mise à jour du plan d'action du CCE : revoir et bonifier certaines pastilles de la marguerite

Varia

► Vérification du myriophylle à épis (troisième inspection)

« Dans le cadre de notre mission de contrôle de la prolifération du myriophylle à épis au lac Masson, une vérification a été effectuée le 27 juin 2024. Lors de cette troisième vérification, nous avons réalisé une inspection minutieuse de la baie du débarcadère. La vérification en surface a couvert l'intégralité de la baie, et nous n'avons trouvé aucune trace de myriophylle à épis.

Parallèlement, une surveillance en plongée a été menée dans les secteurs clés : à la rampe de mise à l'eau, au quai municipal ainsi que dans le secteur de la marina Le Viking. Aucun plant de myriophylle à épis n'a été trouvé lors de cette inspection.

La situation actuelle est très encourageante, avec aucune présence de myriophylle à épis détectée lors de cette troisième vérification et seulement 2 plants trouvés depuis le début de l'été. Cela indique que nos efforts de contrôle et de surveillance sont efficaces. »

► Projet pilot - Gestion environnementale des fossés de route et maîtrise de la végétation; Dans le secteur de la rue du Galais, un tronçon de fossé sera notre site d'expérimentation.

► Dépôt du projet règlement sur la mise aux normes des installations septiques

► Étudiant d'été pour l'évaluation des bandes riveraines: 7 lacs: lac à Ouimet, Violon, Guénette, Marier, de l'Alchimiste, Piché et Saint-Louis